



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



NUMÉRO E-E47809

VALABLE JUSQU'AU 21/11/2024

ÉDITÉ LE 15/12/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/1952

Forme juridique : SARL

Capital : 7 622

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CUSSET B 341 782 688

Siret : 341 782 688 00020

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 18000880 02

Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD 120213176

Assurance Responsabilité Civile :
MMA IARD 120213176

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : CHEVRAIN PERE ET FILS SARL

18 FAUBOURG DES PORCELAINIERS
03320 LURCY LEVIS

Téléphone : 04 70 67 85 88

Portable :

Site Internet :

E-mail : andre.chevrain@wanadoo.fr

Responsabilité légale :
CHEVRAIN YANN GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Fax : 04 70 67 91 82

Effectif moyen : 10

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2112	Maçonnerie et ouvrages en béton armé (Technicité confirmée) Mention RGE	25/10/2022
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	25/10/2022
3121	Tuiles plates (Technicité courante) Mention RGE	25/10/2022
3132	Ardoises (Technicité confirmée) Mention RGE	25/10/2022
3181	Couverture en plaques nervurées ou ondulées Mention RGE	25/10/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
<input type="checkbox"/> Fenêtres de toit	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des combles perdus	01/01/2021

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE CLERMONT-FERRAND
9 ALLEE EVARISTE GALOIS
63170 AUBIÈRE

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.